

Alain Lambert en ballottage à Putanges pour une voix



Alain Lambert en compagnie de la députée Sylvia Bassot hier soir après les résultats.

On revotera dimanche à Putanges. Si Alain Lambert arrive en tête avec plus de 54 %, il lui manque une voix pour obtenir les 25 % des inscrits obligatoires pour être élu au premier tour.

« C'est foutu ! Il y aura un deuxième tour ! » Les calculatrices ont chauffé hier soir à la salle Jean-Féron de Putanges-Pont-Écrepins. Après une heure de dépouillement des résultats, si la majorité absolue est déjà acquise pour Alain Lambert, personne ne faisait attention à l'abstention, très importante hier : plus de 51 %, contre 22 % l'an dernier. Du coup, au décompte final, le président du conseil général UMP Alain Lambert obtient 949 voix sur 3 798. Pour être élu au premier tour, il devait bien obtenir la majorité absolue, mais aussi un quart des inscrits, soit 950 voix... À une voix près, il y aura un second tour. L'an dernier, élu pour la troisième fois, l'UMP Amaury de Saint-Quentin avait obtenu 65,97 % dès le premier tour.

Une règle méconnue

« Dans la politique, il faut toujours avoir l'esprit sportif et l'esprit fair-play. Il ne me manque pas ici une seconde pour gagner, mais une voix, donc je me remets dans les starting-blocks pour dimanche prochain. Avec confiance puisque le rapport de force a bien été établi par les électeurs », a déclaré Alain Lambert, les traits tirés, quelques secondes après la proclamation des résultats.


Avec plus de 54 % des voix, il devance en effet largement les candidats socialistes Guy Mercier (39 %) et communiste Jean-Louis Mustière (5 %). Pour le candidat communiste, cette élection est avant tout un échec pour Alain Lambert. « C'est un parachutage avec un atterrissage manqué. Les citoyens du canton n'ont pas apprécié sa candidature. » Même analyse pour Guy Mercier qui remarque qu'Alain Lambert « n'a pas su mobiliser la droite ». Il reconnaît néanmoins que l'abstention est toujours importante lors d'élections partielles.

C'est l'argument principal d'Alain Lambert qui refusait hier de parler d'échec personnel. « **Toutes les élections partielles butent sur l'obligation d'obtenir 25 % des voix. Ma conviction est que les électeurs du canton de Putanges sont extrêmement capables de faire le tri dans leurs intérêts. Je suis convaincu qu'ils ne se tromperont pas dimanche prochain. Ils étaient sûrement très nombreux à ne pas connaître la règle des 25 %.** » Il annonce d'ors et déjà qu'il repart en campagne dès aujourd'hui.

Mustière pour Mercier

Guy Mercier aussi. Il obtient d'ailleurs le soutien de Jean-Louis Mustière. Éliminé de la compétition avec 5 % des voix, dès hier soir, il a appelé à voter pour le candidat socialiste au second tour dimanche. Cette fois, la règle des 25 % ne s'appliquera pas. Celui qui fera le meilleur score sera élu conseiller général du canton de Putanges.

Olivier CLÉRO.

Avec l'aimable autorisation du journal .fr